Compte rendu réunion AgriValor

05/01/2022 - Chambre d'agriculture de Guadeloupe

Présents : Roselyne Abrahame, Marie Beatrice Galan, Stéphane Tadi, David Magnin, Alain Kichenassamy, Manuel Gérard, Camille Creignou

Excusés : Charles Leclere, Lucile Mevel

Objectif : Comprendre le fonctionnement de l'éco-organisme et la collecte des déchets agricole sur le territoire guadeloupéen et évaluer les pistes d'amélioration

Introduction

M Tadi débute la réunion par la projection d'un petit film de présentation sur AgriValor. Celui-ci pourra être diffusé au groupement afin d'être relayé auprès des producteurs.

1- Fonctionnement AgriValor

Mme Galan présente ensuite la logique d'un éco-organisme et insiste bien sur le fait qu'il est autofinancé par la filière d'où l'importance de l'écocontribution devant être payée par les professionnels.

2- Enfouissement

M Tadi rappelle que l'enfouissement et la combustion des déchets par les producteurs eux même sont totalement interdits. Les entreprises agricoles sont responsables de leurs déchets et doivent faire le nécessaire afin d'assurer leur traitement.

En Guadeloupe, le seul centre d'enfouissement est celui de Sainte Rose. Une réflexion avait été entamée quant à la création d'un incinérateur mais la société civile guadeloupéenne n'a pas souhaité d'une telle infrastructure sur le territoire.

Mme Galan explique rapidement le fonctionnement du centre d'enfouissement. Les déchets triés sont enfouis dans des cellules puis tassés dans ces espaces hermétiques et normés selon la réglementation en vigueur. Les lixiviats et les gaz issus des déchets sont récupérés et valorisés énergétiquement.

Si cela intéresse les acteurs, une visite peut être programmée.

3- Valorisation et programmes opérationnels

Mme Abrahamme questionne quant à la valorisation dans les programmes opérationnels du fait que les producteurs amènent leurs déchets dans un centre de traitement qui fait de la valorisation énergétique. Est-ce que cela peut être pris en compte ? En effet, comme c'est l'unique solution sur le territoire guadeloupéen peut être que cela peut être valorisé auprès des autorités locales. Question à éclaircir notamment par rapport aux caractéristiques de ce centre d'enfouissement et de la valorisation qui est fait des déchets.

4- Paillage plastique

La question du paillage plastique est ensuite abordée. En effet, aujourd'hui c'est un déchet difficile à valoriser sur le territoire mais également en hexagone. Mme Galan indique donc que la meilleure des solutions est l'utilisation de paillage biodégradable.

Des études ont été faites et montrent que le paillage biodégradable est dégradé à plus de 99% par des bactéries sans effet sur le milieu environnant. Cependant, les producteurs restent soucieux notamment quant à une potentielle modification de la structure du sol. Mme Galan et M Tadi soulignent de nouveau que les études ont bien montré que les résidus n'impactent pas l'environnement directement.

5- Paiement et écocontribution

Le paiement de l'écocontribution est ensuite abordé. En effet, M Kichenassamy indique avoir été pris de court lorsqu'AgriValor lui a demandé directement le paiement de l'écocontribution au moment de la collecte de son paillage plastique. Mme Galan explique que le distributeur (SOGUATRACOM) chez qui M Kichenassamy a acheté son paillage n'a pas payé son écocontribution depuis un certain temps par conséquent cela est prélevé directement chez les producteurs. Toutefois, si celle-ci est prélevée auprès de l'agriculteur il faut être vigilant qu'elle n'ait pas déjà été comptée lors de la facturation.

Mme Galan souligne par cet exemple l'importance qu'on incite l'ensemble des acteurs de la filière à contribuer collectivement. C'est un système commun et volontaire si un maillon est défaillant il y a des répercussions sur l'ensemble de la chaîne.

En effet, l'agriculture est l'unique secteur ou la démarche de l'éco-organisme est volontaire dans les autres filières (piles, médicaments etc) c'est une démarche réglementée et obligatoire. L'avantage d'une démarche volontaire est que le montant de la taxe est décidé en conseil d'administration par les 14 membres (acteurs économiques du milieu agricole). L'ensemble des OP ne sont pas dans le CA (sicapag et sica des Alizés). Il n'y a aucune obligation mais le fait d'être dans le CA permet d'avoir un pouvoir décisionnel notamment dans la négociation du montant de l'écocontribution.

6- Gaines d'irrigation et bâches plastiques

Le traitement des gaines d'irrigation est ensuite abordé. Pour le moment AgriValor n'a pas développé de filière adaptée pour le traitement de ces déchets, Mme Abrahamme souligne l'urgence de traiter cette problématique. En effet, chez de nombreux producteurs les gaines restent en attente d'un circuit de valorisation fonctionnel. Le même problème existe pour le traitement des bâches. Mme Galan indique que cela est actuellement en réflexion.

Aujourd'hui, le taux de collecte est d'environ 25% (tous programmes de collecte confondus). Il n'y a pas de distinction faite entre les filières. Par conséquent, tout en sachant que la filière banane traite bien ses déchets, la filière diversification possède un taux de collecte très bas.

Finalement, aussi bien dans les programmes opérationnels, les référentiel HVE etc. la problématique des déchets agricoles n'est pas suffisamment considérée sur le territoire.

7- Formation et conditionnement des déchets

Mme Galan indique qu'il y a une partie sur le traitement des déchets dans le Certiphyto. Malheureusement, il semble que l'ensemble des formateurs ne l'enseigne pas. Cela est dommageable car il est très important de bien laver ces bidons, séparer les bouchons et conditionner les déchets. En effet, Mme Galan indique que des déchets mal lavés ont déjà été la cause de refus de bennes complètes. Un bon conditionnement permet également de réduire le volume des déchets.

Les sites de collectes actuels sont les quatre SICA cannières ainsi que LPG. La mutualisation de la collecte et d'autre points de collectes sont abordés pour toucher d'avantage

d'agriculteurs. En effet, les producteurs regroupés dans les groupements sont relativement sensibilisés à la problématique du traitement des déchets, les agriculteurs hors circuits organisés sont difficilement atteignables et pour certains traitent leurs déchets de manière illicite faute d'information ou de connaissance.

Conclusions

A l'issue de la présentation Mme Galan et M Tadi remettent des flyers de présentation, la présentation de ce jour sera également transmise. Une visite du site d'enfouissement de Saint Rose peut être organisée. La vidéo de présentation de l'Eco-organisme sera également transmise afin d'être diffusée aux producteurs.

M Gérrad s'est renseigné auprès de FELCOOP et du conseil régional pour savoir si la seule solution existante en Guadeloupe pour le traitement de certains déchets peut être considérée comme une solution de valorisation et ainsi pouvoir intégrer le PO. L'IGUAFLHOR attends des retours qui seront transmis au plus vite.

Les producteurs vont également se tourner vers SOGUATRACOM pour qu'il intègre l'écocontribution au niveau de ses factures, le problème étant peut-être tout simplement technique au niveau de leur logiciel.